

NOM DU CLIENT

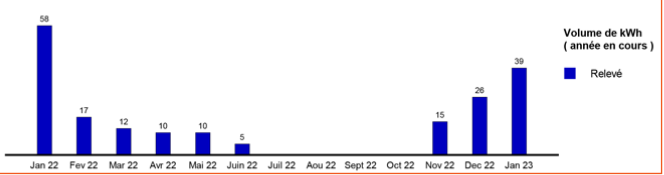
Détail de votre facture du 02/02/2023 n° 0000000000

Données contrat	Données Point de Livraison
Contrat Flexible	1 RUE 3349834260 CP VILLE
Réf. de votre contrat 0000000000000	Réf Acheminement Electricité : 0000000000000
Prix non réglementés	
Souscrit depuis le 10/11/2021	
Venant à échéance le 10/11/2023	

2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Volume de kWh (année en cours)

■ Relevé

Total EDF Electricité *				31,04 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	16,58 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/02/2023 au 28/02/2023		16,58 €/mois	16,58 €	5,50 %
Consommation (HT)	Période	Consom 39 kWh	Prix unitaire HT	14,46 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 01/01/2023 au 31/01/2023	39 kWh	37,088 c€/kWh	14,46 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 6,47 €, et la part variable est de 2,35 €

Services		0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			Taux de TVA
Opti 2m			INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		1,72 €	Hors TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/01/2023 au 31/01/2023	39 kWh	0,76300 c€/kWh
		6,47	21,83 %
			1,42 €
			5,50 %

Total Hors TVA pour ce site		32,76 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		3,94 €	
TVA à 5,50%		18,00 €	
TVA à 20,00%		0,99 €	
		14,76 €	
Total TTC pour ce site		36,70 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 000 Type de compteur : Compteur Linky

Coefficient de lecture : 100

Heures Creuses : 2H54-7H54 12H54-15H54

Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HPHC associées à deux saisons

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 6,0

Index Fourniture (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	1462 le 01/01/2023	1501 le 01/02/2023

1 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

2 L'essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, la date de prise d'effet, la date d'échéance et le nom ou type de contrat souscrit. Un contrat de marché est un contrat dont le prix est déterminé par votre fournisseur d'énergie.

Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation ainsi que sa référence acheminement (référence partagée entre le gestionnaire du réseau de distribution et votre fournisseur EDF).

3 Évolution de la consommation facturée

Cette rubrique présente votre consommation facturée en kWh sur les 12 derniers mois. Elle est présentée sous la forme d'un histogramme afin de vous en faciliter la lecture.

4 Total EDF Électricité

Cette rubrique regroupe les montants d'abonnements et de consommations facturés avec le détail des quantités et des prix unitaires.

5 Taxes et contributions

Les taxes et contributions sont collectées par tous les fournisseurs d'électricité notamment pour le compte de l'État et/ou des collectivités.

- Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)

Son assiette est calculée sur la part fixe du TURPE (composantes de gestion, de comptage et soutirage fixe) sur laquelle le taux appliqué est défini par arrêté ministériel.

- Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)

Depuis le 1er janvier 2016, la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), prélevée sur l'ensemble des consommations d'électricité, alimente le Budget Général de l'Etat. Elle est sans affectation spéciale et, malgré son nom, n'a plus de lien avec le soutien aux énergies renouvelables. La CSPE est également appelée TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité).

À noter, les parts des taxes TCCFE (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité) et TDFCE (Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Électricité) sont désormais intégrées à la Contribution au Service Public de l'Électricité.

L'assiette est la partie de la facture sur laquelle s'applique les taxes ou les contributions.

6 Données de comptage et index

Il s'agit des informations relatives à vos données de comptage et à la puissance souscrite. Vous retrouvez également les index de consommation relevés par le gestionnaire du réseau de distribution (Index en gras) et les index de consommation estimés (Index non gras).



NOM DU CLIENT	
Détail de votre facture du 02/02/2023 n° 00000000000	
Données contrat	Données Point de Livraison
Contrat Flexible	1 RUE 3349834260 CP VILLE
Réf. de votre contrat 00000000000000	Réf Acheminement Electricité : 00000000000000
Prix non réglementés	
Souscrit depuis le 10/11/2021	
Venant à échéance le 10/11/2023	

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les prix de votre Contrat d'électricité évoluent à compter du 01/08/2022, suite à l'évolution des Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) par décision des Pouvoirs Publics.

Afin de tenir compte de l'évolution récente des prix de marché de l'électricité, conformément aux termes de votre (vos) contrat(s), les prix applicables à votre consommation d'électricité évoluent à compter du 1er janvier 2023.

Taxes Electricité : conformément à la réglementation, le tarif de la CSPE évolue en date du 1er janvier 2023. La CSPE intègre désormais l'ancienne part communale de la TCFE.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 30 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Reclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois,

vous réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance affiliée) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande).

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède).

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal).

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance affiliée ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

1 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

2 L'essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, la date de prise d'effet, la date d'échéance et le nom ou type de contrat souscrit. Un contrat de marché est un contrat dont le prix est déterminé par votre fournisseur d'énergie.

Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation ainsi que sa référence acheminement (référence partagée entre le gestionnaire du réseau de distribution et votre fournisseur EDF).